

Comité syndical du 20 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le 20 mars à 20 heures,

Le Comité syndical, légalement convoqué, conformément à l'article L5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales s'est réuni au siège du Syndicat à Auvers-sur-Oise en séance publique sous la présidence de M. Pierre-Edouard EON.

Étaient présents : Dominique BERNARD, Jean-Pierre COURTOIS, Alexandre DOHY, Pierre-Edouard EON, Jérôme FRANCOIS à partir de 20h 37, Sébastien HUART, Bruno MACE, Nadège MAGNE, Hubert MARCHAIS, Isabelle MEZIERES, Éric MONTAGNIER, Jean-Pierre OBERTI, délégués titulaires, des communes membres, formant la majorité des membres en exercice.

Gilbert POLARD et Gladys LEBEAU à titre consultatif.

Absents excusés : Abel LEMBA DIYANGI qui donne pouvoir à Madame Isabelle MEZIERES.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre OBERTI.

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE

N°04-2023-Approbation du compte de gestion 2022 du receveur du budget des eaux

Usées : approuvée à l'unanimité.

N°05-2023-Approbation du compte administratif 2022 du budget des eaux usées : approuvée à l'unanimité.

N°06-2023-affectation des résultats 2022 au budget 2023 des eaux usées : approuvée à l'unanimité.

N°07-2023-Approbation du compte de gestion 2022 du receveur du budget des eaux

Pluviales : approuvée à l'unanimité.

N°08-2023- Approbation du compte administratif 2022 du budget des eaux pluviales : approuvée à l'unanimité.

N°09-2023-Affectation des résultats 2022 au budget 2023 des eaux pluviales : approuvée à l'unanimité.

N°10-2023- Mise à disposition des réseaux et ouvrages d'assainissement de la Commune de Mériel au syndicat mixte d'assainissement de la Vallée de l'Oise Sud (SIAVOS) : approuvée à l'unanimité.

N°11-2023-Provisions pour risque de dépréciation des restes à recouvrer : approuvée à l'unanimité.

N°12-2023-. Prise en charge d'une partie des charges de fonctionnement du budget des eaux usées par le budget des eaux pluviales : approuvée à l'unanimité.

N°13-2023- Adoption du budget primitif 2023 des eaux usées : approuvée à l'unanimité.

N°14-2023- Adoption du budget primitif 2023 des eaux pluviales : approuvée à l'unanimité.

N°15-2023- Taux de participation des investissements du budget des Eaux Pluviales 2023 : approuvée à l'unanimité.

N°16-2023-Recouvrement des contributions fiscalisées et budgétaires des adhérents pour l'exercice 2023 : approuvée à l'unanimité.

N°17-2023-. « Délibération cadre » pour les emprunts 2023 : approuvée à l'unanimité.

N°18-2023-Prime d'intéressement à la performance collective des services : approuvée à l'unanimité.

N°19-2023-. Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels pour le remplacement d'agents publics momentanément indisponibles (art. L332-13 du CGFP) : approuvée à l'unanimité.

Les délibérations sont consultables sur le site www.siavos.fr ou au siège du Syndicat 22bis, rue des Gords à Auvers-sur-Oise.